

PRISE en CHARGE des JURYS

2021 - 2022

1/ Jurys nationaux :

- Membres de CTN, délégués sportifs et autres jurys officiels opérationnels, sans encadrement d'élèves, **sur le temps de compétition** :
 - Hébergement = UGSEL Nationale
 - Transport = UGSEL Nationale
 - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition
- Tous membres **en encadrement d'élèves sur le temps de compétition** ou jury d'équipe d'AS
 - Hébergement = AS
 - Transport = AS
 - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – AS hors temps de compétition

2/ Jeunes Officiels :

- Jeunes officiels **convoqués par l'UGSEL Nationale** (Arbitres, commissaires sportifs) :
 - Un JO convoqué par l'UGSEL Nationale ne peut pas être rattaché à une AS sur la compétition.
 - En cas de rattachement à une AS sur la compétition, le JO devient non convoqué par l'UGSEL Nationale.
 - Hébergement = UGSEL Nationale
 - Transport = UGSEL Nationale
 - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition
- Jeunes officiels **non convoqués par l'UGSEL Nationale** :
 - Hébergement = AS
 - Transport = AS mais PK
 - Repas = AS

3/ Bureau national et Services nationaux :

- Membres du Bureau National Représentants de l'UGSEL Nationale et membres des Services Nationaux :
 - Prise en charge totale par l'UGSEL Nationale.
- Membres des Services Nationaux et personnes convoquées par l'UGSEL Nationale **assurant les secrétariats de championnat** :
 - Hébergement : Organisateur
 - Transport = UGSEL Nationale
 - Repas = Organisateur sur le temps de compétition – UGSEL Nationale hors temps de compétition

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !
